

L'ECHO DE SALLES DE BARBEZIEUX





SOMMAIRE

03 EDITO

04 INFOS COMMUNALES

07 ETAT CIVIL

08 CONSEIL MUNICIPAL

09 BUDJET COMMUNAL

10 ELECTIONS 2015

11 RECOLTE 2014

12 LPA

13 ASSOCIATIONS

17 BUREAU MAISON DES GENERATIONS

18 JOURNEE CARITATIVE

19 VIE DE L'ECOLE

20 LES GARDES CHAMPETRES

22 LES LIBELLULES

23 DATES A RETENIR

24 INFO CAUE

26 LES PIGEONNIERS

27 JEU

Pour qu'il reste une trace du passé de la commune à offrir aux générations futures, le conseil municipal a entrepris depuis plusieurs mois de recueillir les souvenirs de nos anciens sur l'histoire de la commune au 20^{ième} siècle. C'est ainsi qu'un groupe d'une quinzaine de personnes, nous a raconté la vie et les anecdotes de leur enfance à travers ce siècle riche d'évolutions. Ils nous ont parlé de la vie dans nos villages, de la vie courante et agricole, de l'arrivée des nouvelles technologies nombreuses au 20^{ième} siècle : les voitures, les tracteurs, le téléphone ou l'électricité. Et pour que la nouvelle génération connaisse ce passé, les enfants de l'école de Salles (les CM1/CM2) ont participé à la création d'un film en étant les preneurs de sons, les intervieweurs et les caméramans. Aujourd'hui l'histoire de notre commune au 20^{ième} siècle se raconte par un film que nous vous présenterons au printemps et des articles que vous pourrez lire dans les bulletins municipaux à venir.

Ce travail de mémoire collective a été très apprécié tant par les enfants, friands d'anecdotes, que par nos anciens. Ce lien intergénérationnel est utile et il convient de le pérenniser. C'est ce que va tenter de faire notre nouvelle association créée début 2015 : la maison des générations et de la solidarité. Cette association est le résultat de demandes et de besoins exprimés par des habitants pour la mise en place d'animations et d'un lieu de rencontre. Son bureau est formé et réfléchit à la mise en place des activités souhaitées par sa trentaine de membres actuels. Cette association est pour vous et par vous. Elle est ouverte à tous : enfants, adultes et seniors. N'hésitez pas à venir découvrir les activités proposées.

Au sein de cette maison sera aussi mise en place une cellule sociale gérée par des élus. Cette cellule aura deux vocations :

La première vocation sera une main tendue à toutes les personnes de Salles à la recherche de soutien, d'aide, de conseil ou d'orientation (aide aux jeunes à la recherche de stage, aux demandeurs d'emploi, aide à la rédaction de tous documents (CV, documents administratifs). L'idée est de mettre en lien des compétences, des offres avec des besoins.

La deuxième vocation sera de faire gagner du pouvoir d'achat aux Sallois en se groupant. Le premier groupement concernera la mutuelle de santé. En formant un groupe nous pouvons avoir une meilleure couverture et un coût plus avantageux. Un appel d'offre va être très prochainement lancé. Si vous êtes intéressé ou souhaitez simplement des informations sur ce groupement, je vous remercie de contacter Michel Varenne au 06.75.81.87.06 avant le 31 mars.

En 2015, avec des dotations de l'État en baisse, votre conseil municipal va devoir réfléchir à affiner la gestion des dépenses sans revoir à la baisse ses ambitions. Nous poursuivons toujours une envie et une volonté d'améliorer la vie, le bien être et la convivialité à Salles même si elle est déjà bien présente.

Après l'acquisition l'an dernier de terrains dans le centre bourg pour différents besoins, comme l'agrandissement du cimetière qui devient une urgence, nous allons conduire cette année deux projets en plus des investissements courants sur la voirie et l'entretien des bâtiments :

- l'aménagement du terrain autour de notre nouvelle salle socio-culturelle pour en faire un espace vert et paysagé, agréable en toute saison et agrandir le parking.
- la rénovation de notre ancienne salle des fêtes avec la réfection de la toiture, la peinture du bâtiment et l'aménagement intérieur pour accueillir la maison des générations, la chorale Tempo et les activités périscolaires des enfants de l'école.

Comme vous pourrez le découvrir, ce bulletin regorge d'informations multiples et intéressantes. Je vous souhaite une bonne lecture.

DEMANDE DE PASSEPORT ET DE CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

Au 01 janvier 2014, la validité de la carte d'identité, est passé de 10 ans à 15 ans, pour les cartes D'identité, délivrée entre le 02 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de validité de 5 ans est automatique.

Cette prolongation ne s'applique pas, aux cartes nationales d'identité sécurisée pour les mineurs.

Pour la carte nationale d'identité, présentez-vous à la mairie de votre domicile.

Pour le passeport, à la mairie de Barbezieux.

Il vous sera demandé :

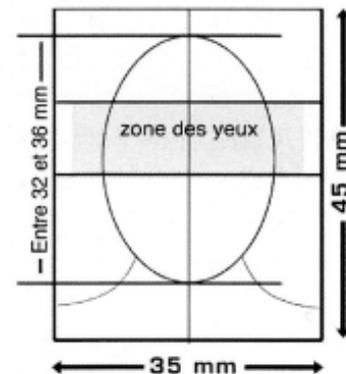
-Deux photos d'identité.

La photographie en couleur est fortement recommandée.

Le fond doit être clair (bleu clair, gris clair, le blanc étant proscrit) neutre et uni.

La mise au point doit être nette.

La limite entre la tête et l'arrière-plan doit être clairement identifiable.



- Un justificatif de domicile récent: une quittance de loyer, un certificat d'imposition, une attestation de carte de sécurité sociale, une quittance d'assurance, une facture EDF ou de téléphone. (Un RIB n'est pas admis.)

- Une copie intégrale d'acte de naissance. Elle est délivrée par la mairie du lieu de naissance, sur présentation du livret de famille. Elle peut être demandée par courrier en indiquant le nom, celui des parents, la date de naissance et en joignant une enveloppe affranchie à l'adresse du domicile du demandeur.

- le passeport périmé ou la carte nationale d'identité périmée.

- Le livret de famille.

-La déclaration délivrée par la gendarmerie, en cas de vol.

- L'autorisation parentale, pour les mineurs.

- La photocopie du jugement de divorce ou de non-conciliation.

- Des timbres fiscaux d'une valeur de : 86 € pour le passeport
42 € pour le passeport d'un mineur de quinze ans et plus.

17 € pour le passeport d'un mineur de moins de quinze ans.

25€ en cas de perte ou de vol de la carte nationale d'identité.

Service National : L'inscription doit s'effectuer dans le mois du 16^{ème} anniversaire.

Inscription sur les listes électorales : toute l'année, limitée au 31 décembre.

Infos service administration : tel. 3939

Ont participé à la réalisation de ce numéro 31 de l'Echo de Salles de Barbezieux :

- le conseil municipal

- les présidents d'associations communales : Chantal Maudet, Denise Pitaut, Marie-Claude Grand-Moursel, Stéphane Feuillet, Gaby Maurange, Jean- Marie Drochon, Jean Feuillet.

- ainsi que les bénévoles : Pierre Cessac, Roland Pluyaud, Stanislas Pasquet, Annie Feldingut Pluyaud, Geoffroy Girardeau.

Numéro gratuit imprimé à 210 exemplaires par Actiade – 17100 Fontcouverte

Nous remercions les personnes qui nous confient des documents photographiques ou autres.

TARIFS 2015 DE LOCATION DES SALLES COMMUNALES

	Habitants de Salles de Barbezieux	Associations de Salles de Barbezieux	Habitants hors commune	Associations hors commune	Personnes Morales /jour
Salle socioculturelle	100,00 €	Gratuit	250,00 €	250,00 €	300,00 €
Cuisine salle socioculturelle	50,00 €	Gratuit	100,00 €	100,00 €	500,00 €
Salle réunion semaine 1 jour	100,00 €	Gratuit	150,00 €	150,00 €	300,00 €
Consommations Électriques	Hiver 0,13 €/kwh Été 0,07 €/kwh	Hiver 0,13 €/kwh Été 0,07 €/kwh	Hiver 0,13 €/kwh Été 0,07 €/kwh	Hiver 0,13 €/kwh Été 0,07 €/kwh	0
Salle préfabriquée	35,00 €	Gratuit	70,00 €	70,00 €	
Chauffage salle préfabriquée	30,00 €	30,00 €	30,00 €	30,00 €	
Caution	1 000,00 €				

La location est pour le weekend de 2 jours. Une attestation d'assurance sera demandée lors de l'état des lieux et de la remise des clés.

Locations de matériels : 50% de réduction pour les habitants de la commune

Tarif tables : 3 €, pour les tables, chaises et chapiteau Gérard Vallaud tel : 05/45/78/27/74

Tarif chaises : 0, 5 €,

Tarif vaisselle : 1 € par couvert, pour la vaisselle Marie-Claude Feuillet tel : 05/45/78/05/85

Tarif chapiteau : Chapiteau sur remorque 8 mètres x 15 mètres soit 120 m² : 150 €

Tivoli 16 mètres x 7 mètres soit 112 m² : 175 €

RECUPERATION DES TOMBES

Depuis le 4 novembre 2013, nous avons fait un état des lieux du cimetière. Dans la partie jouxtant l'église, 30 tombes sont abandonnées ou en mauvaise état et sans nom. Un procès-verbal de constat d'abandon a été réalisé. Durant trois ans, les personnes ayant des pancartes devant leur tombe familiale doivent contacter la mairie. Après ces trois ans, les tombes désignées seront récupérées par la commune. Cela permettra de réorganiser et d'aménager le cimetière autour de l'église.

ALERTE AUX FEUX

« Les feux en plein air sont soumis » a une autorisation à demander en mairie, 3 jours ouvrés à l'avance. Cette autorisation est valable trois mois.

Le jour ou vous souhaitez allumer votre feu, vous devez téléphoner à un numéro spécifié sur l'autorisation, pour connaître l'indice de risque météorologique.

Cet indice, établi chaque jour par le service incendie, vous dit s'il est possible de faire du feu ou pas.

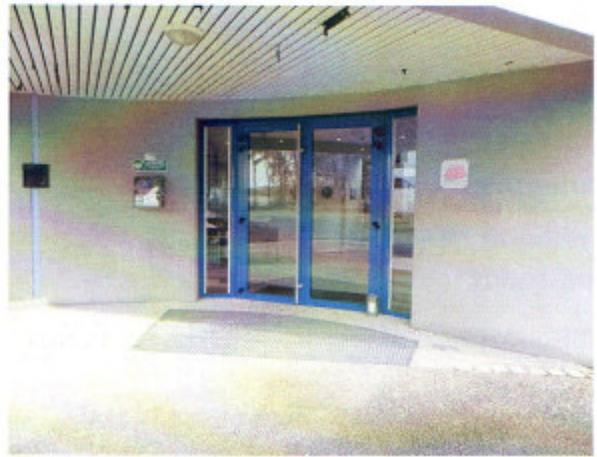
Les recommandations en matière de feu sont notifiées sur l'autorisation.

Les feux sans autorisations sont sanctionnés.



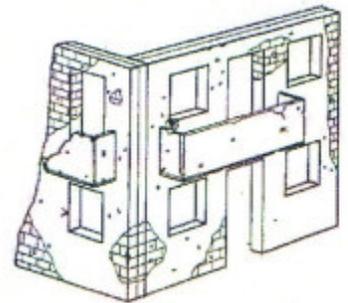
DEFIBRILLATEURS AUTOMATIQUES A SALLES DE BARBEZIEUX

Deux défibrillateurs ont été installés sur la commune : le premier, au gymnase à côté du LPA, et le second devant la mairie. Grâce à ces défibrillateurs automatiques externes, vous êtes capable de sauver une vie ! Toute personne, même non médecin, est autorisée à les utiliser, tout en prévenant les secours en appelant le 15, le 112 ou le 18.



OPAH

Dans le cadre de l'OPAH des 4B Sud Charente, des permanences sont organisées le premier jeudi de chaque mois à la communauté de communes des 4B. Les propriétaires doivent prendre rendez-vous avant. Auprès du cabinet URBANIS en téléphonant au 05 57 80 75 57 (les lundis et mardis de 14 h à 17 h et les jeudis et vendredis de 9 h 30 à 13 h)



SITE INTERNET

Vous avez à votre disposition un site internet que vous pouvez consulter pour des informations actualisées.



Madame, Monsieur,

votre commune passe à l'ère Numérique
découvrez la vie communale de

SALLES-DE-BARBEZIEUX

sur le portail «www.laviedemacommune.fr»

- Actualités, agenda, vie sociale, coordonnées utiles...
- Equipe municipale, action communale...
- Lettres d'information, communiqués des délibérations, messages des élus
- Evénements associatifs, dates de manifestations, artisanats...



Bienvenue à un jeune installé à Salles

Canard Carré Boismureau

Canards gras entiers, au détail, sous vide

www.canard-carre.fr



Sylvain Carré

Producteur de canards gras
canard.carre@gmail.com

Chez Maudet

16300 Salles de Barbezieux

06.76.97.22.12



ETAT CIVIL

NAISSANCES

BOULANGER	Kylian Maurice Pierre	18 mars 2014	SAINT-MICHEL
DROCHON COICAUD	Colin	03 mars 2014	SAINT-MICHEL
LANGLAIS	Elya	07 juin 2014	SOYAUX
SOULARD	Hugo Albert Eric	07 mars 2014	SOYAUX
RABY ROUSSELIÈRE	Elsa Annelyse Laura	07 décembre 2014	SAINT-MICHEL

MARIAGES

DARAS Hubert Pierre Luc & LAMBERT Elsa Agathe Jacqueline	07 juin 2014
DUDOGNON Grégory Jacky Bruno & GIRARDEAU Ketty Nelly Aurélie	30 août 2014
FEUILLET Stéphane Olivier & MIS Martine Corinne	23 août 2014
GIREAU Yohan François & TILHARD Mélissa Camille Rolande	23 août 2014
LE NEILLON Thierry Bernard & DUFOUR Patricia Louise	02 août 2014
MAUDET Dominique Christophe & BUISSON Jérôme Serge	27 septembre 2014
VERDIERE Jérémy Michel David & BEGHIN Camille	03 mai 2014

DECES

NOBÉCOURT Eugène	20 mars 2014	BARBEZIEUX SAINT-HILAIRE
------------------	--------------	--------------------------

Évolution démographique

Suite au recensement effectué en 2014 par Karine Demousseau et Ketty Girardeau, la population de Salles de Barbezieux a encore augmenté.
Nous comptons au 1^{er} janvier 2014 : 457 habitants soit 12% de plus qu'au début du siècle.

Évolution de la population

1793	1800	1806	1821	1831	1841	1846	1851	1856
559	504	484	533	610	580	582	575	535

1861	1866	1872	1876	1881	1886	1891	1896	1901
508	505	464	450	406	377	339	348	339

1906	1911	1921	1926	1931	1936	1946	1954	1962
350	354	281	299	286	188	168	180	295

1968	1975	1982	1990	1999	2006	2009	2010	2014
271	267	317	406	408	413	443	454	457

CONSEIL MUNICIPAL (deliberations)

Samedi 11 janvier 2014

Achat à Madame Pelletier d'un terrain de 2800 m². Repas communal du samedi 5 avril 2014 par Mme et Mr Robin et Mme Carré. Achat matériel informatique à Horizon Villages.

Jeudi 27 février 2014

PAVE (Plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics pour les personnes handicapées). Modification des statuts de la Communauté de communes des 4B. Conventions de la mise à disposition des services entre la commune et la CdC4B. Rénovation de la toiture sur la salle préfabriquée par l'entreprise de Philippe Demousseau.

Jeudi 20 mars 2014

Vote du compte administratif 2013. Vote du budget primitif 2014. Vote des taxes 2014.

Vendredi 28 mars 2014

Installation du Conseil Municipal. Election du Maire et des adjoints. Détermination des indemnités du maire et des adjoints. Indemnité à madame Butaud Isabelle Receveur municipal. Délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal. Répartition des commissions et délégations.

Vendredi 23 mai 2014

Aménagement cimetièrre et réserve foncière. Elections Européennes. Nomination d'un correspondant défense.

Vendredi 20 juin 2014

Élection du délégué du conseil municipal Jean-Louis NAU et de ses 3 suppléants Michel VARENNE, Françoise VIALLE et Pierrette GROLLEAU appelés à procéder à l'élection des Sénateurs. Réforme territoriale : intégration du territoire Charentais dans une nouvelle région Aquitaine. Tarif horaire 2014 pour la convention de mise à disposition de services.

Lundi 15 septembre 2014

Contrat Hélène Marchives. Convention entre l'État et la commune de Salles de Barbezieux pour l'instruction des demandes d'urbanisme. Engagement de la réalisation d'un film sur l'histoire de la commune par l'association « Mémoire vivante » Renouvellement de la convention CDG16 pour la prestation « santé et prévention des risques professionnels ». Nomination de délégués CLECT (commission d'évaluation des transferts de charges). Réforme des rythmes scolaires, versement d'un fonds d'aide à la CC4B.

Vendredi 17 octobre 2014

Révision des prix de location de la salle Socioculturelle. Renouvellement de la convention avec la SAUR pour l'entretien des prises incendie communales. Renouvellement du contrat avec Marzat Informatique pour la maintenance du site internet.

Jeudi 13 novembre 2014

Repas des aînés 2015. Engagement d'un paysagiste pour l'aménagement au tour de la salle socioculturelle des terrains. Travaux voirie et bâtiments 2015. Convention de mise à disposition CDC4B.

Vendredi 28 novembre 2014

Aménagement des terrains. Travaux voirie et bâtiments 2015. Révision taux TVA CALITOM.

BUDGET COMMUNAL 2014

Fonctionnement

<i>Dépenses</i>	
Charges générales	33698,81
Charges de personnels	40433,56
Charges de gestion	44970,58
Autres charges	30678,41
Charges financières	13921,36
Total Dépenses	163702,72

<i>Recettes</i>	
Produits des services	230
Impôts et taxes	103801,69
Atténuation des charges	1052,13
Produits exceptionnels	54,01
Excédents antérieurs reportés	108564,05
Dotation de fonctionnement	114345
Revenus d'immeuble	10331,63
Total Recettes	338378,51

Investissement

<i>Dépenses</i>	
Emprunts	13716,81
Immobilisations	60400
Voirie	19524,05
Bâtiments	3338,23
Opérations de transfert	3797,04
TOTAL	100776,13

<i>Recettes</i>	
Compensation TVA et Dotation d'équipement (État)	49120,16
Subventions	19095,9
Emprunts	500
Opérations de transfert	3 797,04
TOTAL	72513,1

Solde

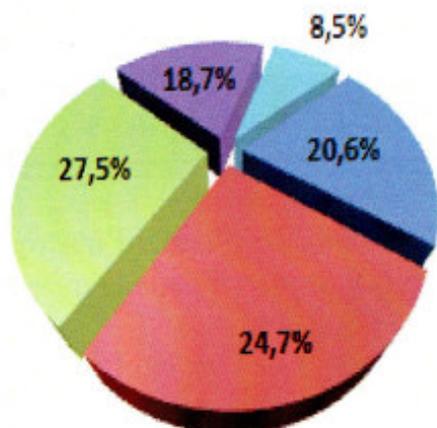
Total Dépenses	264478,85
-----------------------	------------------

Total Recettes	410891,61
-----------------------	------------------

Excédent cumulé en 2014 : 146 412,76 €

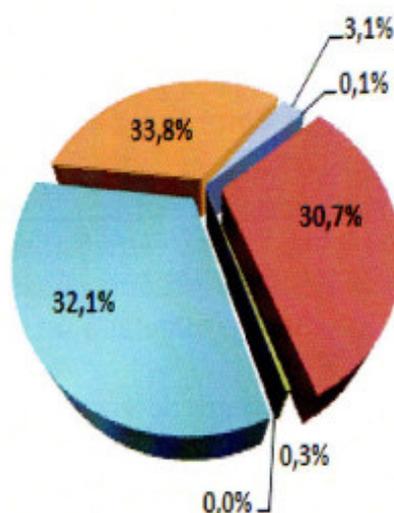
Dépenses

- Charges générales
- Charges de personnels
- Charges de gestion
- Autres charges
- Charges financières



Recettes

- Produits des services
- Impôts et taxes
- Atténuation des charges
- Produits exceptionnels
- Excédents antérieurs reportés
- Dotation de fonctionnement
- Revenus d'immeuble



Les élections en 2015

22 et 29 Mars 2015 : Election des conseillers départementaux

Durée du mandat : 6 ans / Conseil départemental : Angoulême

L'élection des conseillers départementaux (=anciens conseillers généraux) consiste à élire un binôme de candidats, **composé obligatoirement d'une femme et d'un homme**, dans chaque canton au **scrutin binominal à deux tours**.



Rôle des conseillers départementaux :

Les compétences du Conseil départemental touchent de nombreux aspects de la vie quotidienne des citoyens tels que les collèges, les hôpitaux ou encore les organismes sociaux...

Conditions pour être élu :

Conditions pour être élu au 1^{er} tour

50% des voix plus une
et au moins 1/4 des électeurs inscrits

Conditions pour être élu au 2^{ème} tour

(conditions pour se présenter au 2ème tour :
avoir obtenu 12,5 % des suffrages exprimés au 1^{er} tour)

Obtenir le plus grand nombre de voix

Décembre 2015 (dates non fixées) : Election des conseillers régionaux

Durée du mandat : 6 ans / Conseil régional : Poitiers

L'élection des conseillers régionaux consiste à élire une liste de candidats au **scrutin de liste, à deux tours, avec représentation proportionnelle à la plus forte moyenne, sans panachage ni vote préférentiel, se combinant avec une prime majoritaire**.

Rôle des conseillers régionaux :

Les compétences du Conseil régional touchent de nombreux aspects de la vie quotidienne des citoyens tels que les transports, les lycées (lycée professionnel agricole de chez Fouquet à Salles de Barbezieux) ou encore l'emploi.

Conditions pour être élu :

Conditions pour être élu au 1^{er} tour

50% des voix plus une donne 1/4 des sièges
et les autres sièges sont partagés entre les
autres listes ayant obtenu plus de 5% des voix

Conditions pour être élu au 2^{ème} tour

(conditions pour se présenter au 2ème tour :
avoir obtenu 10 % des suffrages exprimés au 1^{er} tour)

La règle de répartition des sièges est
identique à celle du 1^{er} tour à ceci près
que la majorité absolue n'est pas requise

Le vote par procuration (détail dans l'écho Sallois N°30 (Février 2013))

Si vous ne pouvez pas vous déplacer ou être présent dans votre commune d'inscription électorale, vous avez la possibilité de confier un mandat à un autre électeur inscrit dans la même commune que vous.

Nouveau : Mise en ligne du formulaire de vote par procuration + notices explicatives

Vous pouvez désormais remplir le formulaire CERFA de demande de vote par procuration sur votre ordinateur, l'imprimer et l'apporter à une autorité habilitée.

Toutes les explications et le formulaire CERFA sont disponibles sous le lien suivant :
<http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/R12675.xhtml> (Formulaire Cerfa n°14952*01)

Pour les électeurs qui ne disposent pas d'un ordinateur connecté à Internet, il est possible d'obtenir le formulaire au guichet d'une autorité habilitée. Dans une mairie

DECLARATIONS PAPIER

5 Commercialisants
1 Conso familiale

DECLARATIONS DEMATERIALISEES

0 Commercialisants

0 % de déclarations de récolte

dématérialisées en 2014 sur votre commune par rapport à la moyenne régionale

36 %

RECOLTE TOTALE
5 559 hl

SUPERFICIE TOTALE EN PRODUCTION
59 ha

Nombre de DECLARATIONS - Superficie moyenne des EXPLOITATIONS



5 387
Nl destinés au Cognac
représentent environ
186 188
bouteilles de Cognac

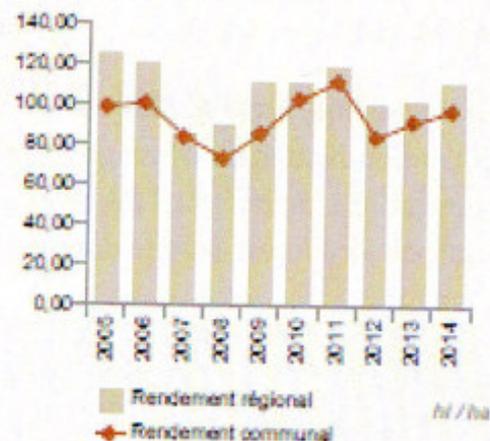
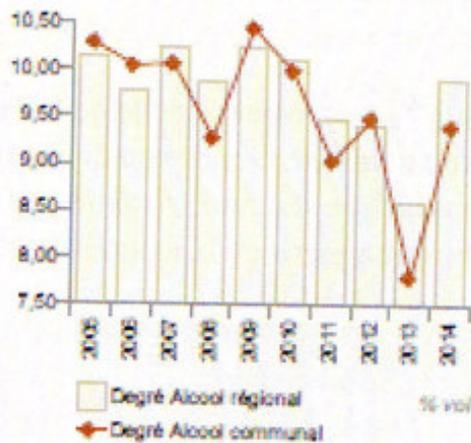
Superficie MOYENNE des exploitations * sur **11,85** hectares
SALLES DE BARBEZIEUX

Récolte Vin Blanc Cognac

DEGRE D'ALCOOL MOYEN
9,64 % vol

RENDEMENT MOYEN (hl)
Volume/ha **94,53**
Alcool Pur/ha **9,12**

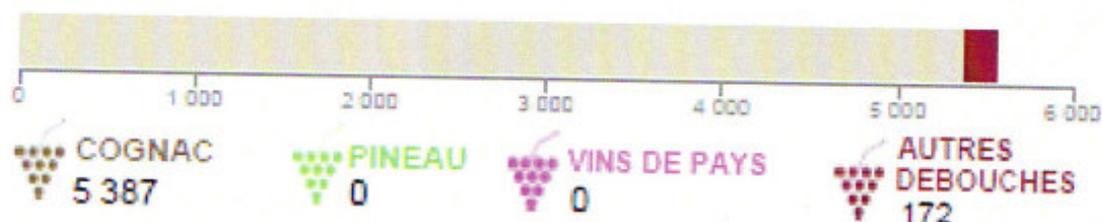
Evolution du Degré d'alcool et du Rendement sur 10 ans



VOLUME DE RECOLTE
306 ème rang
de la Région Délimitée

SUPERFICIE PLANTEE
295 ème rang
de la Région Délimitée

Distribution de la récolte (hl)



Pour tout renseignement Contactez le Service Statistiques : 05.45.85.60.72 *** statistiques@bnic.fr *** www.cognac.fr

* Ces informations concernent les entreprises ayant leur siège d'exploitation sur la commune, tous les autres chiffres concernent les vignes plantées sur la commune.



Avec 170 élèves en formation à la rentrée 2014, le Lycée Professionnel Agricole présente des effectifs stables articulés autour de la production animale et du service à la personne.

- La nouveauté, c'est la réouverture de la 3^{ème} préprofessionnelle qui propose à des élèves de 4^{ème} de l'Education Nationale d'intégrer une formation basée sur des ateliers pratiques comme par exemple la gestion du rucher du LPA avec sa production de miel. A terme, le lycée devrait proposer une option de formation dans le domaine hippique à partir de la rentrée 2015.

- L'exploitation agricole et viticole a inauguré en novembre des travaux de réfection et de mises aux normes de ses installations et notamment du chai de vinification. Nous rappelons que l'accès à l'ensemble du site (Lycée et Exploitation) est réservé aux seuls usagers (Personnels, Parents, Elèves, Fournisseurs...) et ce lors des horaires d'ouverture. Des visites ponctuelles peuvent s'envisager en contactant le 05.45.78.03.17.

Toute l'Équipe du LPA a le plaisir de vous inviter à sa journée Portes Ouvertes qui se déroulera le samedi 21 Mars 2015 de 09h00 à 17h00. L'occasion de découvrir ou redécouvrir l'établissement et son exploitation et de participer à de nombreuses animations comme par exemple un marché de producteurs

A bientôt. L'EQUIPE DU LPA



Le sanglier

De plus en plus présent dans nos campagnes, c'est un animal migrateur qui peut en une nuit, faire plusieurs dizaines de km et faire des dégâts dans les cultures, (maïs et prairies) ou il fouille la terre pour satisfaire son appétit de vers de terre et vers blanc dont il raffole.

Le rut du sanglier commence la deuxième quinzaine de novembre et le mois de décembre.

Les laies font leurs petits quatre mois après l'accouplement.

Chaque laie se sépare de la troupe et recherche un fourré épais et tranquille, y pratique une fosse peu profonde qu'elle garnit de mousse et d'herbes sèches.

Elle y dépose de quatre à six petits marcassins.

Les jeunes marcassins restent plusieurs jours sans sortir, aussitôt qu'ils sont assez forts, la laie commence à les sortir avec prudence.

Gaby MAURANGE



LE CLUB DE FOOTBALL



La saison 2013/2014 s'est soldée par la descente de l'équipe A en 5^{ème} division et une saison très difficile pour la B. En dépit des résultats difficiles, la bonne ambiance au sein du club a permis de conserver l'effectif et même de s'enrichir d'une dizaine de joueurs supplémentaires.

Ainsi, l'Entente Berneuil-Salles de Barbezieux a débuté une nouvelle saison au début août, toujours sous la direction du coach Julien GOUGET, avec un effectif de 45 joueurs.

L'effectif, plus conséquent que lors de la saison précédente, a permis au club d'inscrire de nouveau 2 équipes en championnat : les deux évoluant en 5^{ème} division.

L'objectif de l'Entente est clair : prendre le maximum de plaisir en essayant d'être le plus proche possible des premières places pour la A.

Après 11 journées, les résultats sont bien meilleurs par rapport à la saison 2013/2014 : la A se retrouve dans le trio de tête avec 9 victoires et deux défaites et la B 9^{ème} avec 2 victoires. L'équipe A connaît un début de championnat très prometteur et espère conserver sa dynamique le plus longtemps possible dans une poule très compliquée.

La bonne ambiance au sein du club laisse espérer une conclusion heureuse en fin de saison. Si de nouveaux joueurs (+ de 16 ans) souhaitent s'inscrire pour la saison suivante, vous pouvez contacter Stéphane FEUILLET (05.45.78.84.97) ou Daniel BOEUF (05. 45.78.51.81).

Durant cette année 2014, les activités extra-sportives du club ont été des vrais succès : plus de 220 personnes ont assisté au loto de fin octobre à la salle des fêtes de Salles de Barbezieux. Un 2^{ème} loto a été organisé le samedi 3 janvier 2015 à la salle des fêtes de Berneuil. Merci à l'ensemble des participants et aux généreux donateurs de lots. Pour célébrer les 30 ans du club de Salles de Barbezieux (création en mai 1985), une réunion d'anciens joueurs de Salles est prévue au restaurant « le St-Seurin » courant du premier trimestre 2015.

La dernière manifestation de la saison se déroulera le samedi 13 juin à 20 h 30 à la salle des fêtes de Salles de Barbezieux : le repas 'Cochon de lait'.

N'hésitez pas le dimanche à venir voir évoluer les joueurs de votre commune. Les dirigeants se feront un plaisir de vous accueillir (match d'août à janvier à Salles et de février à mai à Berneuil).

Les matchs se dérouleront à Berneuil le 1 février, 15 et 29 mars, le 19 avril, le 24 mai

Vous pouvez également suivre la vie du club sur le site de l'Entente : <http://berneuilsalles.canalblog.com/>

Stéphane FEUILLET

ASSOCIATION GYM'VOLONTAIRE



A la rentrée de septembre, la nouveauté fut l'investissement de gros ballons, de balance -board et d'élastiques, ce qui nous permet de travailler l'équilibre et de compléter notre programme de gymnastique adapté et encadré par Marie Claude. Ces exercices permettent de réapprendre à écouter son corps, « c'est la confiance en soi » et l'assurance de retrouver la joie de vivre et de rompre l'isolement.

Alors venez nous rejoindre au gymnase du LPA le mardi et le jeudi à 20 h.

Chantal MAUDET

ASSOCIATION CHORALE TEMPO



Pour sa troisième année d'activité, la chorale « TEMPO » dirigée par son chef de chœur Jean Batard se renforce de façon régulière avec de nouveaux adhérents. A ce jour, 24 Personnes composent notre chorale.

Les répétitions ont lieu tous les Jeudi de 14H à 16 H à l'ancienne Salle des fêtes.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre.

Denise PITAUD

MARCHER AUTREMENT



L'association « Marcher Autrement » (née à SALLES DE BARBEZIEUX), a été créée en septembre 2012 et a vécu ces deux premières années avec beaucoup de dynamisme et d'enthousiasme. Aujourd'hui 46 personnes y adhèrent, aussi bien hommes que femmes. Accessible à toutes personnes quel que soit leur âge, Cette activité sportive consiste à marcher à l'aide de bâtons.

Quelques précisions sur cette activité sportive : elle permet d'acquérir un bien-être physique (sentiment de mouvements naturels) et mental (contre le stress). L'ensemble du corps entre en action et la dépense d'énergie est augmentée. Elle améliore la respiration, le système cardiovasculaire et l'amplitude pulmonaire tonifie la chaîne musculaire du haut et du bas du corps. L'effort se fait dans les zones qui permettent de brûler les graisses. Elle favorise la prévention de l'ostéoporose (fortification des os provoquée par les vibrations lors du planter de bâtons au sol sans agresser les articulations) et permet une meilleure circulation sanguine et un renforcement du système immunitaire.

Une initiation est nécessaire avant toute sortie ou randonnée.

-Les séances ont lieu :

Pour les INITIATIONS : samedi ou dimanche, suivant calendrier ;

POUR LES SORTIES RANDONNÉES :

-le mercredi à 15 heures, place de la Mirandole; niveau facile et pour les personnes non disponibles le week-end

-le samedi ou dimanche tous les quinze jours pour les randonnées sur les communes autour de BARBEZIEUX

- activités complémentaires: sorties journée, sorties raquettes à neige, sorties montagnes d'été.

Pour tout renseignement, s'adresser à Marie-Claude GRAND-MOURSEL, DIPLÔMÉE
INSTRUCTEUR DE MARCHE NORDIQUE : Tél n° 06.44.12.58.97

Marie-Claude GRAND-MOURSEL

LE COMITE DES FETES



C'est fou comme le temps passe vite à Salles de Barbezieux, déjà 2015.

Le rôle d'un comité des fêtes est de dynamiser le village en resserrant les liens entre les habitants.

Tous les membres du comité se mobiliseront cette année encore afin que la joie, la bonne humeur et le plaisir d'être ensemble soit les mots d'ordre lors des manifestations.

Voici quelques dates à retenir :

→ Le 8 février à la salle socio- culturelle, après- midi music -hall avec Sandra et Philippe

→ Le 26 avril sortie au pays Basque, déjà complet !!!

→ Cette année la randonnée à lieu le 8 mai avec son traditionnel pot au feu.

→ Le 18 et 19 juillet fête locale dans la verdure de la Chiche. A l'heure actuelle le programme n'est pas établi. Quelques petites erreurs ont été commises lors des repas du samedi soir et de la génisse. Le comité des fêtes et moi- même nous excusons et allons tout faire pour que cela ne se reproduise pas.

Je remercie chaleureusement tous les bénévoles, les membres du comité ainsi que ceux qui sont partis.

Merci de donner de votre temps, sans vous rien ne serait possible. Venez nous rejoindre, vous serez accueilli les bras ouverts. C'est le mélange des qui fait la force du comité.

Merci également à tous les sponsors pour leur générosité.

Si vous avez des idées d'animations, faites- le nous savoir.

Le comité des fêtes vous souhaite santé et prospérité pour cette année 2015.

Amicalement

Jean-Marie DROCHON

LA MAISON DES GENERATIONS ET DE LA GENEROSITE



ELECTION DU BUREAU

Président : Jean Feuillet

Vice -président : Nicole Delhaie

Secrétaire : Marie-Claude Feuillet

Secrétaire adjointe : Annick Chauvet

Trésorier: Roland Pluyaud

Trésorière adjointe : Thérèse Chaillou

Un programme détaillé, vous sera communiqué au printemps.

JOURNEE CARITATIVE DES 22 et 23 Novembre 2014

ORGANISATEUR : MUNICIPALITE DE SALLES DE BARBEZIEUX

1/ PARTENAIRES COMMUNAUX :

- Comité des fêtes, Chasse, Chorale, Football, Gymnastique, Groupe scolaire, Marcher autrement, LPA

2 / ORGANISATION

La présence d'une quarantaine de bénévoles, pour la préparation de cette quatorzième édition laissait présager la réussite de ces deux journées, ce qui fut le cas avec un nombre croissant de personnes pour chaque activité « Enoisage, concours de belote, concours de dessin, roue de la fortune, repas choucroute ». Cette forte mobilisation a permis de dégager un bénéfice de **2790 €**.

Les animations de ces deux journées, confiées à la chorale « TEMPO » de Salles de Barbezieux et l'accordéoniste Michel, ont été très appréciées du public.

2 / BENEFICIAIRES

Depuis plusieurs années, les dons de notre journée caritative étaient redistribués à une association locale « Croix rouge espace Sud Charente » et une Association nationale. Après réflexion, nous avons décidé de reconduire notre partenariat avec **la Croix Rouge espace Sud Charente** et retenu comme second partenaire **la maison des générations et de solidarité de Salles de Barbezieux**. Nous avons constaté que de plus en plus de personnes de Salles de Barbezieux proches de nous ont besoin d'écoute de soutien et de vaincre la solitude.

3 / PRESENTATION CROIX ROUGE ESPACE SUD CHARENTE

On connaît la Croix Rouge Française pour ses interventions dans le monde aux côtés des sociétés nationales concernées lors des grandes catastrophes naturelles ou pour secourir toutes victimes des conflits, des guerres.

On connaît aussi ses établissements de soins, de formation, ou d'aide à la personne, ainsi que son rôle en matière de secourisme, mais son action ne se limite pas à cela.

Une des grandes préoccupations de l'espace Sud Charente, sans doute moins médiatique est l'aide aux personnes en difficulté dans l'isolement, sur les territoires des 4 B, Tude et Dronne.

C'est environ 80 bénévoles, soit l'équivalent de plus de 10 000 heures de bénévolat par an, qui œuvrent et luttent contre la précarité pour éviter de tomber dans la pauvreté.

Nos actions se manifestent :

- dans l'aide alimentaire, 50 tonnes de denrées sont distribuées par an, équivalent à 100 000 repas.
- dans l'aide à la formation pour permettre aux demandeurs d'emploi d'accéder à une stabilité professionnelle.
- dans l'attribution de bons de transport (bons de carburants ou autres).
- dans l'aide aux paiements de factures énergétiques (électricité, chauffages divers, autres...).

Quatre structures (Villebois Lavalette, Montmoreau, Chalais et Barbezieux) accueillent, soutiennent environ 600 personnes tout au long de l'année.

4 / CONCLUSION

La municipalité de Salles de Barbezieux et ses associations remercient toutes les personnes ainsi que les sponsors qui ont contribué à la réussite de cette manifestation.

Michel VARENNE



Pour cette rentrée 2014-2015, il y a 21 CM1-CM2 à l'école de Salles de Barbezieux. L'école fait partie du RPI composé des 3 communes de St Hilaire (PS/ MS = 22 et GS/ CP =25), de St Bonnet (CE1/ CE2 =30) et de Salles de Barbezieux avec les CM.

- L'école a commémoré le souvenir du 11 novembre en s'associant à la classe de St Bonnet au cimetière de St Bonnet et à Salles pour la commémoration au monuments aux morts.
- Les élèves ont participé au nettoyage du monument aux morts de Salles
- Un projet de classe de neige à Saint-Lary dans les Pyrénées est prévu du 09 au 17 mars 2015 avec les CE1 CE2 CM1 CM2
- Les élèves participent à la création du DVD sur la commune de Salles
- Cette année L'APE (association des parents d'élèves) a organisé début décembre 2014 une bourse aux jouets à la salle des fêtes. Un marché de Noël, avec les créations des enfants, a complété cette manifestation.
- Carnaval à Saint-Bonnet le 19 mars
- Le loto des écoles est prévu le 28 mars à Salles.
- La kermesse des écoles est prévue le 19 juin à Salles.

Ecole de Salles de Barbezieux Stanislas PASQUET



LES GARDES CHAMPÊTRES



Dans le dernier numéro de l'Echo de Salles, nous avons vu l'histoire de l'origine des gardes-champêtres (loi du 08 juillet 1795). A ce moment, ils n'étaient pas tenus de savoir écrire pour exercer leur fonction ; Mais l'obligation de savoir lire et écrire ne tarda pas à être exigée ; normal, puisque les G.C étaient, entre autre, annonceurs à la population des décisions du maire, du préfet ou du gouvernement –tout le monde ne sachant pas lire les affiches- et lorsque c'était nécessaire, il leur appartenait de verbaliser les contrevenants.

Tambour municipal - annonceur et afficheur

Après avoir informé les habitants des villages et hameaux les plus reculés, le G.C. venait à la sortie de la messe, le dimanche matin, et, du parvis de l'église annonçait les publications de la semaine : mariages, décès, décisions du maire ou du conseil municipal, sans oublier les objets trouvés.

S'il était annonceur des bonnes nouvelles, fêtes et frairies, passage de cirque par exemple, il était aussi tenu d'en communiquer de moins bonnes, telles que des épidémies et autres fléaux, comme le phylloxéra en 1872, ou comme les déclarations de guerre

L'annonce commençait par un roulement de tambour précédant le célèbre « AVIS A LA POPULATION ». Un attroupement faisait cercle autour du, plus que souvent moustachu,

porteur de la plaque en laiton symbole de la loi.

Puis à la fin des annonces venait la dernière phrase habituelle « QU'ON SE LE DISE », suivie d'un dernier roulement de baguettes. Ainsi, les nouvelles, petites ou grandes, gaies ou tristes, étaient portées à la connaissance de tous par le bouche à oreille.

Femmes et hommes gardes champêtres pendant les guerres

1870--14-18--39-45 et autres conflits furent de grands dévoreurs de soldats.

Les G.C et les autres hommes adultes et jeunes, étaient dans leur grande majorité soit au front, soit bien loin de chez eux. Restaient dans les bourgades, hameaux, villages et campagnes les enfants,, les anciens et les femmes. Aussi, celles-ci durent remplacer les hommes sur tous les fronts des labours, et quelques-unes d'entre –elles apprirent les roulements de tambour et devinrent gardes champêtres en même temps que mère au foyer, femmes aux labours, aux étables, aux récoltes

Beaucoup d'hommes ne reviendront pas. D'autres seront blessés ou mutilés.

A leur retour la fonction de G.C. sera réservée et offerte à certains d'entre- eux; une mécanique à battre le tambour sera installée sur celui-ci pour « tenter de remplacer » le bras ou la main perdu au combat.



Quelques charges du garde champêtre.

Celui-ci avait la double qualité d'agent communal et d'officier de police judiciaire. En outre, il était agent de la force publique. C'était le bras armé du Maire. Il devait être de bonne vie et mœurs. Interdiction lui était faite de tenir un commerce comme par exemple un débit de boisson, ce qui aurait pu le détourner de sa surveillance ou compromettre son autorité car il avait l'obligation de verbaliser.

Après avoir prêté serment, le garde champêtre était chargé de fonctions de police essentiellement rurales, comme son nom l'indique, mais qui devinrent vite urbaines et il se devait de rechercher les contraventions aux règlements et arrêtés édictés par l'autorité du 1^{er} magistrat. En voici quelques-unes :

La police des abreuvoirs, dans lesquels il était interdit d'y laver du linge ou y envoyer de l'eau sale.

Le nombre maximum de chevaux pouvant être conduit à l'abreuvoir était réglementé par un arrêté municipal.

Les oies, canards, etc. n'avaient pas le droit de s'y ébattre.

Interdiction était faite également d'y faire rouir du chanvre ou du lin.

Publications des bans de vendanges : l'autorité municipale fixait par arrêté, chaque année, la date de début des récoltes.

Maintien de l'ordre dans les lieux de vote.

Interdiction de rouissage du chanvre dans les ruisseaux et rivières.

Troubles à la tranquillité publique tels que problèmes de bornage et de voisinage.

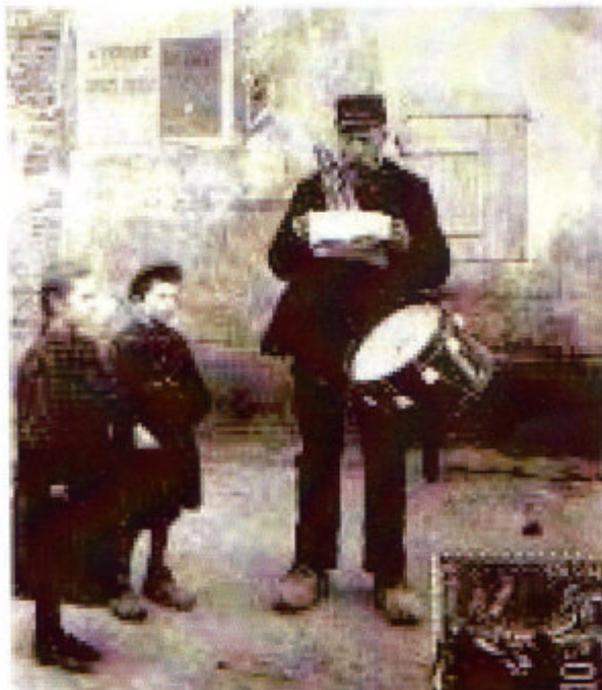
Coutres de charrues et autres instruments : les laboureurs avaient l'obligation de mettre leurs noms sur les coutres de leurs charrues et celles-ci devaient être enlevées tous les soirs après leur travail et transportées à leur domicile. (afin de ne pas tenter les voleurs.)

La vaine pâture : c'était le droit appartenant aux habitants d'une même commune de faire pâturer les bestiaux, isolement ou réunis, sur les fonds des uns ou des autres après l'enlèvement des récoltes.

Police des fontaines : surveillance de celles-ci car c'étaient les seuls points d'eau potable avec les puits (l'adduction arrivera plus tard, bien plus tard.)

Législation funéraire, constatations des infractions concernant la chasse, la pêche et également les alcools, le tabac, les allumettes, les alambics, etc.

Pierre CESSAC, Roland PLUYAUD



AVIS HEBDOMADAIRE

AVIS

Par arrêté en date du 30 février 1907, le garde champêtre de cette commune est chargé de s'assurer que le repos hebdomadaire est observé conjugalement dans tous les ménages, et qu'aucun travail gaiant n'y est exécuté les dimanches et jours fériés.

Tous les contrevenants seront punis conformément à la loi.

Le Maire,

LEMOINE ALFONSOUELLE

LES LIBELLULES

Emblèmes de nos cours d'eau et de nos zones humides, les libellules font partie des insectes les plus populaires.



Apparues il y a plus de 300 millions d'années, les libellules constituent l'un des plus anciens groupes d'insectes. Avec plus de 6000 espèces dans le monde, elles ont toujours fasciné de nombreuses civilisations.

Les libellules appelées aussi odonates sont divisées en Europe en deux catégories : les zygoptères et les anisoptères.

Où les observer?

Les odonates fréquentent principalement les milieux humides (marais, cours d'eau, mares,...) mais également les milieux terrestres proches de ces zones humides.

Les milieux terrestres sont utilisés pour la maturation des adultes (imagos) après l'émergence des larves aquatiques.

Quand les observer?

L'observation des libellules dans les zones humides peut se faire pendant une grande partie de l'année (entre mars et novembre) selon les espèces, les conditions météorologiques et les régions. Cependant, la période la plus favorable pour l'observation des odonates en émergence, en phase de maturation ou bien les adultes, se situe entre avril et octobre.

Sur la commune de Salles de Barbezieux?

On rencontre de nombreuses libellules sur la commune de Salles de Barbezieux telles que la libellule déprimée, le gomphe à pinces, la libellule fauve,...

Quelles protections?

Les libellules, ayant des habitats très déterminés sont sujettes à des diminutions d'effectifs. Les principales menaces pesant sur celles-ci sont : la pollution des eaux, le réchauffement climatique, la modification et la destruction des habitats ainsi que la fragmentation des habitats. Pour pallier à ces problèmes, des mesures ont été mises en place, principalement des législations, pour la protection et la préservation des espèces et des habitats propres aux libellules.



Les libellules, ou odonates, sont des insectes liés à 3 types de milieux :

- aquatique (oeuf et larve)
- terrestre (lors de l'émergence c'est-à-dire lorsque la larve sort de l'eau et s'accroche à un végétal pour la métamorphose en libellule)
- aérien (imago soit une libellule adulte)

Celles-ci volent entre mars et novembre à la recherche de partenaires ou à la protection du territoire. La photographie est un bon moyen de capture de ces insectes tout comme le filet à papillons pour réaliser une détermination d'espèce.

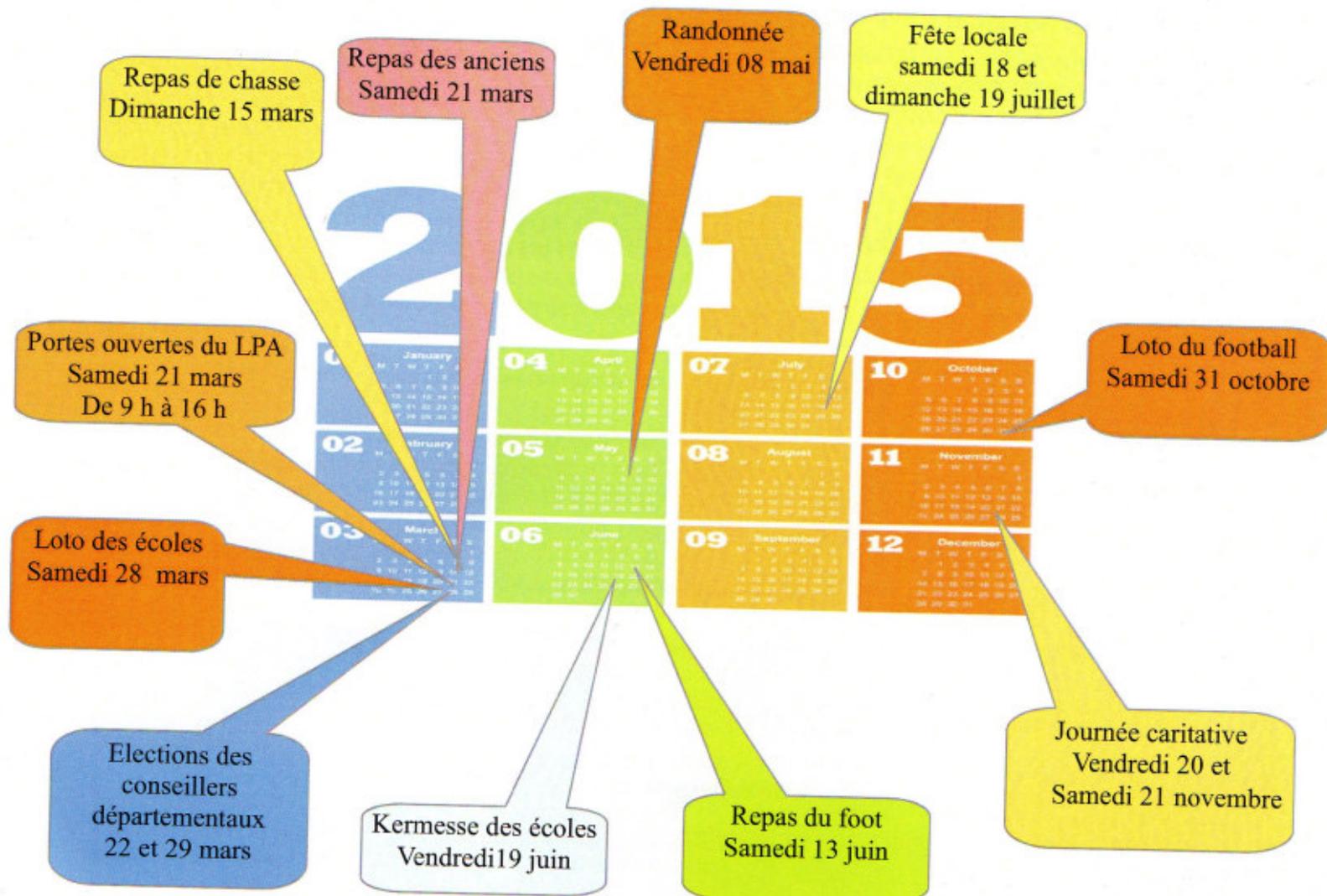


La modification de leurs habitats (disparition d'herbiers végétaux, envasement de mares et marais...) est le principal facteur expliquant leur déclin même si le réchauffement climatique modifiant les habitats ne facilite pas leur développement.

Lors de vos ballades proches de zones humides, regardez voler devant vous et cherchez les libellules!

Geoffroy GIRARDEAU

dates a retenir





Conseil **Architecture** **Urbanisme** **Environnement**

et son espace **INFO** → **ÉNERGIE**



3 architectes et 2 conseillers énergie à votre service

Vous souhaitez faire construire ou restaurer une habitation et vous vous interrogez sur la qualité architecturale du bâtiment, son confort d'usage et ses performances énergétiques.

Les architectes et les conseillers énergie du CAUE sont à votre disposition par téléphone ou sur rendez-vous.

Ils vous aideront à formuler vos exigences esthétiques et fonctionnelles. Ils vous informeront gratuitement et en toute indépendance sur l'éco-construction, la maîtrise des consommations énergétiques, les modes de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire, l'isolation, les énergies renouvelables, les aides financières à la réhabilitation énergétique.

Ce service est rendu possible dans des conditions de **neutralité**, de **gratuité** et de **stricte indépendance** grâce au soutien financier de partenaires publics (Cf encadrés).

Le CAUE a pour vocation la promotion de la qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale. Il dispense des conseils gratuits sur tous les projets en rapports avec ces thèmes.

Le **Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement** fonctionne par conventionnement avec le Département.



Conseil **Architecture** **Urbanisme** **Environnement**

et son espace **INFO** → **ÉNERGIE**



Avant tout projet venez rencontrer un architecte conseiller et un spécialiste en énergie.

A votre écoute, ils vous accompagneront gratuitement dans votre projet pour une habitation, un local professionnel, un bâtiment agricole, neuf ou ancien.

"Pour une qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale."

Trois architectes et deux conseillers énergie à votre service.

Qui sommes-nous ?

Association départementale, le CAUE est mis en place dans le cadre de la loi sur l'architecture de

1977. Le CAUE a pour vocation la promotion de la qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale. Il est également l'Espace Info-Energie du département de la Charente.

Pourquoi nous consulter ?

· Parce que vous êtes soucieux de la qualité de votre cadre de vie et que vous recherchez les conseils de professionnels compétents et indépendants qui permettront de valoriser votre projet. Par ce que vous souhaitez économiser de l'énergie ou employer une énergie renouvelable le CAUE vous renseigne sur les solutions les mieux adaptées à votre situation, les démarches administratives, les aides financières

Quand nous consulter ?

Le plus en amont possible, quel que soit votre projet : construction, réhabilitation, aménagement

Comment nous consulter ?

Par téléphone ou courriel pour des questions ponctuelles ; sur rendez-vous au CAUE ou sur les lieux de permanences décentralisées pour un projet plus global.

Le C.A.U.E. est lié par convention avec le Conseil Général.

L'Espace Info-Energie bénéficie du soutien de l'ADEME et du Conseil Régional

Exposition « Plus de confort, moins de dépenses »

Une exposition sur les actions simples pour réduire des consommations d'énergie et d'eau a été conçue par le réseau des espaces info-énergie de Poitou-Charentes. Très illustrée, abordable par tous, elle peut être exposée une à deux semaines dans des lieux recevant du public (centres socio-culturels, MDS, CCAS).

Elle a été éditée avec le soutien de l'ADEME et de la Région Poitou-Charentes.

Elle est composée de 10 panneaux sur supports individuels autoportants (dim. 2m x 85 cm)

En complément, un conseiller énergie du C.A.U.E. peut assurer au sein de la structure pendant une journée au cours ou à l'issue de la période d'exposition :

- Soit une permanence de conseil personnalisé (analyse de factures, identification des postes de consommation énergivores, examen des travaux possibles de réduction des consommations)

- Soit une animation collective basée sur le jeu créé par le CAUE.

Exposition « Rénovation performante »

L'exposition est adaptée d'une exposition réalisée par le réseau des espaces Info-Energie de Franche Comté. Elle a été modifiée et adaptée par le réseau des espaces Info-Energie picto charentais pour correspondre au contexte régional et détailler la partie isolation.

Elle a été éditée avec le soutien de l'ADEME et de la Région Poitou-Charentes.

Elle est composée de 23 panneaux sur supports individuels autoportants (dim. 2m x 85 cm) : un panneau titre et 22 panneaux répartis comme suit :

Thème 1 : « Rénovez votre logement, les bonnes raisons d'agir » (4 panneaux)

Thème 2 : « Composer avec l'existant » (3 panneaux)

Thème 3 : « Isolation, étanchéité à l'air, ventilation » (11 panneaux)

Thème 4 : « Chauffage et production d'eau chaude » (3 panneaux)

Thème 5 : « Les gestes économes au quotidien » (1 panneau)

NB : Toutes les interventions proposées sont gratuites et sans contrepartie.

LES PIGEONNIERS DE LA COMMUNE

Le droit de fuie : privilège accordé aux seigneurs détenant un fief. Seuls ils possédaient un pigeonnier, et avaient droit de chasse sur leurs terres.

Ce privilège sera aboli après la Révolution de 1789.

Dans notre commune il existe plusieurs pigeonniers en plus ou moins bon état, d'âge différent.

Aucun n'est exploité.

Pigeonnier du Grollot : Epoque de l'Empire. Petit pigeonnier carré, dans la cour, toit à quatre pans, manque d'entretien.

Pigeonnier des Chauvins : C'est le plus ancien de tous, et le plus intéressant. Gros pigeonnier à tour ronde, terminé par un toit pointu. Admirablement restauré et intégré à la maison d'habitation par Patrick Drochon et sa femme.

Ce pigeonnier est le seul vestige important du fief des Chauvins, seigneurie des frères de Ransanne De Charbon blanc au XVIIIe siècle, vassaux du seigneur de Barbezieux. Dans une pièce du rez de chaussée existe une poutre linteau datée de 1672 sous Louis XIV, découverte au cours des travaux de restauration et précieusement conservée par ses propriétaires.

Pigeonnier des Lamberts : il est situé dans le jardin de la propriété de monsieur et madame Coutiéras, lesquels rénovent actuellement cette demeure d'époque Empire.

Le pigeonnier est carré avec toit à quatre pans, mis en valeur par un très beau jardin (en chantier).

Pigeonnier de la Couronne : Propriété de madame Gendrineau, ce gros pigeonnier rond, un peu massif à toit pointu, bien entretenu, souffre cependant d'être accolé à des dépendances, ce qui nuit à sa mise en valeur. Il possède une entrée pour les pigeons surmontée d'une pierre sculptée avec une fleur de lys, ce qui permet de dater sa construction d'avant la Révolution.

Pigeonnier du bourg : situé dans le jardin de madame Pelletier, ce pigeonnier construit au-dessus d'un four à pain ne présente pas d'autre particularité que sa taille relativement importante. Il date de l'époque Empire. La toiture était à deux pans, elle a été refaite à quatre pans par monsieur Pelletier et ses fils.

Pigeonniers de Villechevrolle : Dans ce hameau se trouvent deux pigeonniers.

-I- Le plus ancien, sans doute datant de l'Ancien Régime, appartient à Audrey Slim. Construit à proximité d'un four à pain, aujourd'hui disparu, il a été joliment reconverti en habitation en conservant la gueule du four dans l'espace cuisine actuel. Pigeonnier carré sous un toit à quatre pans.

-II- Le deuxième appartient à l'habitation de monsieur et madame Pluyaud. Il a été construit, carré, au-dessus d'un four à pain préexistant et doté d'une toiture à huit pans surmontée d'une girouette représentant un pigeon.

Il a bien dû exister d'autres pigeonniers, maintenant détruits, notamment à Puymoreau, dont on n'a plus de trace et pour lesquels nous n'avons recueilli aucun renseignement.



Annie FELDINGUT PLUYAUD.

JEU

Connaissance de votre Commune

Bulletin de participation :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Question n° 1 :

Quelle est l'origine du nom de Salles (plusieurs réponses possibles) ?

Réponse :

Question n° 2 :

Quel est le nom du tailleur de pierres qui a érigé le monument aux morts, et en quelle année ?

Réponse :

Question n° 3 :

Combien y a-t-il de tombes dans le cimetière protestant de la Couronne ?

Réponse :

Question n° 4 :

A quelle date a été inaugurée la salle socio-culturelle ?

Réponse :

Question n° 5 :

Quelle est l'année d'inauguration de la cantine actuelle ?

Réponse :

Question n° 6 :

Quelles chansons ont chanté les enfants lors de la cérémonie au monument aux morts, le 11 novembre dernier ?

Réponse :

Vous pouvez répondre avant le 30 avril :

- Par courrier adressé à la Mairie
- ou en déposant votre bulletin à l'accueil de la Mairie de Salles

Les réponses seront affichées à compter du 30 avril 2015

Un tirage au sort déterminera les gagnants parmi les bonnes réponses. Ils recevront par voie postale des places pour le repas (Génisse) du 19/07/2015.

Réponses du numéro précédent

1 : 443 en 2009

2 : 1999

3 : Démontées et reconstruites à leur emplacement actuel

4 : 984 ha

5 : De ne pas changer de nom.

6 : Juillet 2007

